



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

DELEGUES AUX ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-44-51-90

PV N° 9 DU SAMEDI 15/10/2022

Réunion du 10 octobre 2022

Président : M. Francis VIDRY : 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

DIMANCHE 16 OCTOBRE

- **SENIORS D1, à 15h**

Entente Lignon contre Commelle

Délégué à la charge de l'Entente Lignon (décision Commission de Discipline) : **M. Patrick GADEYNE**